



Titre du projet :	Consultation populaire sur la réhabilitation de la piscine communale de Lobbes
Durée :	3 mois
Date de début :	Février 2005
Date de fin :	Mai 2005
Territoire :	Lobbes
Thématique :	Urbanisme
Axes de travail :	Information et conseil - accompagnement - développement urbain - concertation - éducation et sensibilisation
Partenaire :	Commune de Lobbes
Financeurs :	Commune de Lobbes - Fondation Roi Baudouin
Contact :	Annick Marchal (Espace Environnement) : amarchal@espace-environnement.be

CONSULTATION POPULAIRE SUR LA RÉHABILITATION DE LA PISCINE COMMUNALE DE LOBBES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

« La réhabilitation envisagée représente une somme importante pour la Commune, et son exploitation induit une dépense récurrente : un tel projet ne peut se réaliser qu'avec l'aval des citoyens lobbains ».

Le Conseil communal de Lobbes a donc pris, à l'unanimité, la décision d'organiser une consultation populaire sur l'avenir de la piscine communale désaffectée.

L'objectif de la mission est d'apporter un soutien méthodologique à la Commune dans l'organisation de cette consultation.

Concrètement, il s'agit de développer une méthodologie innovante centrée sur la participation du citoyen et de mettre en place des démarches supplémentaires d'information :

- Etablir et maintenir une relation de confiance entre les différents acteurs.
- Installer et garantir un espace de dialogue entre les différents acteurs.
- Fournir une information claire et adaptée.
- Aider à la compréhension des enjeux, de la procédure et du dossier.

- Favoriser la participation des acteurs.
- Valoriser les réunions d'information comme un outil d'apprentissage collectif et d'aide à la décision.
- Conseiller l'administration et les autorités communales dans l'organisation de la consultation populaire.

IMPLICATION PARTICULIÈRE D'ESPACE ENVIRONNEMENT DANS LE PROJET

Espace Environnement est chargé d'informer et d'accompagner la population pour dynamiser la participation citoyenne lors de la consultation.

Cela recouvre différentes prestations :

- Collaboration à l'organisation de la consultation.
- Conception et réalisation d'outils d'information.
- Animation et modération des réunions d'information.

DÉMARCHE

Espace Environnement est intervenu comme tiers neutre dans le cadre de la consultation populaire selon les étapes suivantes :

1. **Accompagnement** (information, conseils...) au cours du processus de consultation.

2. **Modération des échanges et des débats publics :**

- prise de connaissance du projet de réhabilitation de la piscine par les citoyens;
- rencontre et dialogue avec les différents acteurs concernés pour échanger avis, remarques et suggestions (5 réunions d'information et de dialogue);
- compréhension des enjeux du processus et préparation des citoyens à participer à la consultation.

3. **Coopération à la mise en place du dispositif d'information et de consultation :**

- Espace Environnement a conseillé les autorités communales dans l'organisation de la consultation et en a assuré le suivi;
- tout au long de la démarche, Espace Environnement a soutenu toute initiative nouvelle permettant de dynamiser la participation du citoyen (conception de la brochure d'information diffusée par l'administration communale, réalisation d'affiches, accompagnement des réunions d'information et réalisation de pages Internet pour aider le citoyen dans sa réflexion).

ACTIONS

Espace Environnement a pris en charge l'organisation, l'accompagnement et l'animation de **5 réunions d'information et de dialogue** préalables au vote. Ces réunions, géographiquement réparties dans toute l'entité, se sont tenues en soirée.

OUTILS

Les outils réalisés sont les suivants :

- la **réalisation du document officiel d'information** (obligatoire) de manière claire et synthétique en 4 pages et en couleur;

- une **distribution toutes-boîtes de la brochure officielle d'information** encartée dans le bulletin communal;

- une **affiche**, placardée dans les commerces et les lieux de l'entité, invitant les Lobbains à exprimer leur avis;

- la mise à disposition de la **permanence téléphonique** d'information et de conseil de la Maison de l'Urbanisme;

- des **pages Internet** hébergées sur le site d'Espace Environnement et un lien direct sur le site de l'Administration communale, reprenant toute l'information essentielle à connaître sur le projet de réhabilitation de la piscine communale, sur les enjeux et les modalités de participation à la consultation populaire;

- une **conférence de presse** présentant les modalités de la procédure de consultation populaire;

- un **communiqué de presse** consécutif aux 5 soirées d'information et de dialogue, présentant les principales réflexions émises par la population.

RÉSULTATS

La participation a atteint un taux de 49 %, soit près d'un lobbain de plus de 16 ans sur deux. 90,26 % des votants se sont prononcés en faveur de la réhabilitation de la piscine communale.

Après la consultation populaire, Espace Environnement a souhaité évaluer le degré d'implication et de satisfaction des différents acteurs du cadre de vie ayant pris part au processus proposé. Une enquête téléphonique a ainsi été réalisée auprès de quelques témoins privilégiés : élu communal, libraire, pharmacien enseignant...

La satisfaction sur l'animation proposée est manifeste et générale, même si un scepticisme persiste sur le principe de la consultation populaire communale. La visibilité et la facilité de compréhension des outils sont également soulignées.

Par ailleurs, l'Union des Villes et des Communes de Wallonie a tenu à valoriser cette expérience en tant que « bonne pratique ». Un article sur la mission menée a été diffusé sur le site Internet de l'UVCW dans le courant du mois de décembre 2005.